

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Solennités de titulaires. — III Lettre pastorale de Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, recommandant aux fidèles de son diocèse l'œuvre des incurables. — IV Correspondance romaine. — V L'immoralité du théâtre. — VI Apostolat de la prière. — VII Correspondance américaine. — VIII Ordo des fidèles.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 3 août

Fête de saint Laurent et, dans le diocèse de Montréal, 4e anniversaire du sacre de Mgr l'archevêque.

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 10 août

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire de Saint-Laurent ; solennité de ceux de Notre-Dame-des-Neiges, et, *par anticipation*, de Saint-Hippolyte et de Saint-Roch.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Fête du titulaire de Saint-Laurent (Eastman's Spring) ; solennité des titulaires de Saint-Dominique (Luskville), de Notre-Dame-des-Neiges (Masson), de Saint-Cajetan, de Saint-Donat et, *par anticipation*, de Sainte-Philomène et de Sainte-Claire.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité des titulaires de Saint-Dominique et de Notre-Dame (Stanbridge) et, *par anticipation*, de Saint-Hyacinthe et de Saint-Roch.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité des titulaires de Saint-Cajetan, (Potton), de Saint-Romain, (Winslow) et, *par anticipation*, de Sainte-Suzanne (Stanhope), de Saint-Hippolyte (Wotton) et de Saint-Roch (Orford).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Solennité du titulaire de Saint-Albert (Warwick) et de Sainte-Hélène (Warwick).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité du titulaire de Saint-Romain (Hemmingford) et, *par anticipation*, de celui de Sainte-Philomène. J. S.

LETTRE PASTORALE DE MGR PAUL BRUCHESI

Archevêque de Montréal

**RECOMMANDANT AUX FIDÈLES DE SON DIOCESE
L'ŒUVRE DES INCURABLES**

PAUL BRUCHESI, PAR LA GRÂCE DE DIEU ET DU SIÈGE
APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

*Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses
et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédic-
tion en Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

Nos très chers frères,

Au moment de partir pour Rome, nous venons recomman-
der à votre charité et à votre sympathie une œuvre qui nous
tient particulièrement au cœur : *l'œuvre des incurables*.

Cette œuvre, vous le savez, ne fait que commencer. Le
besoin s'en faisait sentir depuis longtemps et, pour nous, il y
a bien des années que nous la désirions.

Quand nous voyions des malades condamnés pour le reste
de leurs jours à la souffrance ne pouvoir, à raison de leur
infirmité, avoir accès dans aucun hôpital ; quand nous les
voyions abandonnés de tous, obligés de chercher un refuge
dans les prisons, nous éprouvions une douleur que nous ne
saurions exprimer, mais que vous auriez éprouvée vous-mêmes,
nos très chers frères, si vous aviez été témoins des scènes que
nous avons sous les yeux ; et nous nous disions qu'il était
impossible de laisser sans asile ces membres les plus souffrants
de Jésus-Christ.

L'asile existe aujourd'hui, et les circonstances qui ont accom-
pagné sa fondation nous donnent la conviction intime que
Dieu le voulait, qu'il l'a pour agréable et qu'il le bénira. Ce
sera vraiment sa maison.

Au début de notre épiscopat, quelques pieuses personnes du monde vinrent à nous et nous firent part du désir qu'elles nourrissaient de se dévouer au soin des incurables. Elles n'avaient aucune ressource et gagnaient modestement leur vie du travail de leurs mains. Mais leur confiance en Dieu était grande ; elles comptaient sur l'assistance de quelques amis ; c'était assez. Nous les bénîmes de tout cœur et elles se mirent immédiatement à l'œuvre. Bien humble, certes, mais bien touchante aussi, cette œuvre à ses débuts ! Dans une petite maison de la rue Saint-Charles-Borromée, une malade fut recueillie, une autre lui fut adjointe bientôt, puis une troisième ; la maison se trouva trop petite. Il fallait aller ailleurs et une maison plus spacieuse fut louée sur la rue Saint-Denis. Tous les mois on devait payer quarante dollars de loyer ; l'argent ne manqua jamais. Et pourtant, l'œuvre n'était connue que d'un petit nombre de personnes ; cette belle charité s'exerçait dans l'ombre, par des âmes aussi humbles que généreuses. Nous aimons à rappeler ici leur dévouement et à reconnaître la part qu'elles ont eue à la fondation d'une institution destinée, nous l'espérons, à rendre des services signalés non seulement à la ville de Montréal et au diocèse, mais à la Province de Québec tout entière. Car, nous sommes heureux de le dire immédiatement, c'est aux pauvres incurables de toute la Province, à quelque nationalité et à quelque croyance qu'ils appartiennent, qu'est destiné notre hôpital.

Le mérite de ces pieuses femmes, qui furent les premiers instruments de la Providence dans la création de cette grande œuvre, est donc incontestable ; et nous regardons comme un devoir de justice et de gratitude de leur rendre ce témoignage public.

Leur désintéressement fut peut-être encore plus admirable que ne l'avaient été leur courage et leur zèle. Après avoir fondé l'œuvre, elles comprirent que d'autres devaient la continuer pour la développer et en assurer le succès. Leur courte mais utile mission terminée, elles se séparèrent, quel-

ques-unes pour retourner dans leur famille, d'autres pour embrasser la vie religieuse, et cédèrent la place aux Sœurs de la Providence qui, répondant à notre demande, voulurent bien ajouter cette œuvre nouvelle aux œuvres si nombreuses et si importantes dont elles sont déjà chargées.

Mais, nous le comprenions, quelques chambres ne pouvaient pas suffire pour recueillir tous les malades qui allaient venir à nous, et la construction d'un vaste hôpital allait s'imposer sans délai. Nous songions à le bâtir dans la partie est de la ville, sur un terrain que nous devons à la générosité d'un citoyen aussi modeste que charitable, lorsque des circonstances toutes providentielles nous firent tourner nos regards vers la paroisse de Notre-Dame-de-Grâce. Dieu lui-même, ce nous semble, mit la main à des négociations qui amenèrent les plus heureux résultats ; qui, du même coup, sauvèrent d'embarras sérieux une communauté contemplative, et nous mirent en possession, dans l'endroit le plus salubre, le plus propice que nous pouvions désirer, de l'hôpital dont nous avons besoin.

Les Sœurs de la Providence firent l'acquisition du monastère du Précieux-Sang et c'est dans cette maison, sanctifiée depuis plusieurs années par la pénitence et la prière, que les pauvres incurables trouveront désormais un asile.

Déjà, plusieurs malades y sont logés et soignés avec une sollicitude toute maternelle. Chaque fois que nous les avons vus, ils ne savaient comment nous exprimer leur bonheur, en même temps que leur reconnaissance pour leurs infirmières si dévouées. Mais leur nombre est nécessairement restreint. Le nouvel hôpital n'a actuellement qu'un local très étroit de disponible. De grands travaux y sont commencés qui ne seront pas terminés avant plusieurs mois. Le monastère, en effet, n'était qu'en partie achevé. Tout est à faire pour l'aménagement, la distribution des chambres et des salles. Il fallait même ajouter deux ailes pour répondre aux divers besoins. L'entreprise est en bonne voie et est poussée avec activité ; et quand les plans approuvés par nous seront exécutés en entier, nous aurons un hôpital d'incurables comme le Canada n'en

po
so
et
ce
ter
et
lui
dor
syn
Plu
ven
nou
nou
pou
sem
fais
l'hôj
bien
la cl
nobl
Vi
de e
conn
à fai
paroi
dans
les ar
des in
les eu
aumô
diocés
vainc
" Tou
moi-m
lui ne
Not

possède pas encore. Dès maintenant les demandes d'admission sont arrivées par centaines. C'est pour nous un sujet de joie et d'actions de grâces au ciel. Les dépenses encourues jusqu'à ce jour et celles qu'il faudra faire dans l'avenir ne nous inquiètent nullement. La protection divine est assurée à cette œuvre et déjà, on nous l'a dit, les sympathies de toutes les familles lui sont acquises. Quiconque la connaît s'y intéresse et veut y donner son concours dans la mesure de ses moyens. Cette sympathie, nous en avons l'assurance, ne fera que s'accroître. Plusieurs citoyens catholiques et protestants nous sont déjà venus en aide. Le gouvernement de la Province de Québec nous a donné de sa bienveillance des preuves, qui sont pour nous le gage des secours sur lesquels nous pouvons compter pour plus tard ; et une institution financière dont les établissements de charité ressentent chaque année la précieuse bienfaisance, s'est empressée, en répondant à nos désirs, de mettre l'hôpital des incurables sur la liste des maisons qu'elle veut bien secourir et encourager. Nous demandons maintenant que la charité privée fasse son devoir et nous savons qu'elle le fera noblement.

Vu les difficultés nombreuses inhérentes à une fondation de ce genre et vu les frais qu'elle entraîne surtout dans les commencements, nous autorisons les Sœurs de la Providence à faire des collectes en faveur de l'hôpital dans toutes les paroisses du diocèse. Nous demandons de plus que l'on place dans toutes les églises et chapelles un tronc destiné à recevoir les aumônes des fidèles, avec cette indication : *Pour l'hôpital des incurables*. Chaque année, à la fin de décembre, messieurs les curés ou recteurs voudront bien envoyer le produit de ces aumônes à M. le procureur de l'archevêché. Aucune œuvre diocésaine ou paroissiale n'en souffrira, nous en sommes convaincu. C'est le cas de rappeler la parole du divin Maître : " Tout ce que vous faites aux plus petits des miens, c'est à moi-même que vous le faites ". Rien de ce qui sera fait pour lui ne restera sans récompense.

Nous terminons cette lettre le jour de la fête de saint

Vincent de Paul, l'apôtre et le modèle de la charité. Il sera, lui qui a tant aimé les pauvres, l'un des célestes patrons de nos incurables ; mais c'est au Sacré-Cœur de Jésus que nous dédions notre hôpital. Que là s'accomplisse l'œuvre de sa miséricorde et de sa bonté. Qu'il y soit aimé, glorifié, adoré et prié sans cesse par les pauvres malades comme par les dévouées religieuses qui leur consacreront leur vie.

Sera la présente lettre pastorale lue au prône de toutes les églises où se fait l'office public, et au chapitre de toutes les communautés religieuses, le premier dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre chancelier, le 19 juillet 1902.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

Par mandement de Monseigneur,

EMILE ROY, ptre, chancelier.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 3 juillet 1902.

LES élections partielles du conseil municipal de Rome viennent d'avoir lieu dimanche dernier et ont été un succès complet pour les catholiques. Il y a trois partis principaux : l'*Unione romana*, ou le parti catholique ; l'*Unione liberale*, ou le parti du gouvernement, des monarchistes, des tenants de l'organisation de choses établies ; l'*I partiti popolari*, ou socialistes, républicains et autres. Les catholiques comptent 7,000 à 8,000 voix, l'union libérale 8,000 à 9,000, et les partis populaires sont au nombre de 5,000. Il est clair que si ces deux derniers partis avaient voulu unir leurs forces, les catholiques étaient vaincus d'avance. Et la raison en est bien simple. Les 220,000 habitants de Rome en 1870 sont maintenant 500,000 ; les bons vieux Romains

attachés au pape s'en vont et sont remplacés par d'autres élevés dans les écoles du gouvernement, avec des principes que l'on appelle neutres, et, qui sont réellement antireligieux. De plus la population qui a afflué à la suite de l'occupation italienne, est une population d'affaristes et d'employés ; par conséquent de gens qui n'ont guère de scrupules et, soit à raison de leur position, soit par la conviction de leurs intérêts, sont dévoués au nouvel ordre de choses. Il s'ensuit que la majorité dans la ville de Rome doit appartenir au parti hostile à l'Eglise.

— Mais la division s'est mise dans le camp. Les libéraux sacrifiaient leurs convictions monarchiques pour s'unir aux partis populaires ; il s'agissait d'empêcher les catholiques de passer et pour atteindre ce but tous les moyens leur semblaient bons. Les partis populaires n'ont pas voulu de cette alliance ; ils ont voulu se compter, montrer qu'ils sont une force qui grandit chaque jour ; et, sans espérer de vaincre, ils ont engagé la bataille leur drapeau déployé. Ils ont été défaits aujourd'hui ; mais, avec le vent qui souffle, qui peut prédire qu'ils n'auront pas demain la victoire ? En tout cas, parmi les vaincus, les catholiques ont vu avec un sensible plaisir que M. Nathan, chef de la maçonnerie italienne, avait eu 2,000 voix de moins que le dernier des candidats de l'Union romaine. C'est un échec significatif.

— Nous avons à Rome des démocrates chrétiens qui voulaient contraindre l'Union romaine à accepter six de leurs candidats. Après beaucoup de tergiversations, l'Union romaine en a désigné deux. Alors les démocrates chrétiens ont déclaré se retirer sous leur tente et s'abstenir de voter en groupe, d'appuyer en corps l'Union romaine, laissant leurs membres se décider suivant leurs convictions. Or il s'est passé un incident qui montre que la bonne foi n'a pas été la vertu dominante de quelques-uns d'entre eux. Quelques démocrates chrétiens ont fait imprimer, avec les mêmes caractères, le même œil typographique que les listes de l'Union romaine, une liste en reproduisant les noms, mais avec adjonction de quatre qui remplaçaient

quatre autres noms de la liste catholique. Heureusement que la fraude a été découverte à temps ; on a pu avertir les électeurs qui se sont tenus sur leurs gardes, et l'allure du scrutin n'en a pas été troublée.

— La mission de M. Taft à Rome peut être considérée sous un double point de vue. On pouvait la prendre comme une amorce de l'établissement de relations officielles régulières entre le Vatican et Washington, et c'était le rêve de la Secrétairerie d'Etat. Sous ce rapport, le résultat n'a pas été atteint. M. Taft a déclaré bien clairement, avant d'engager les négociations, qu'il ne fallait pas même poser cette question, et que la loi constitutionnelle des Etats-Unis s'opposait absolument à ce qu'on pût engager même de simples pourparlers sur ce point.

— La seconde partie de la mission américaine a eu au contraire un succès presque complet. On sait qu'elle peut se diviser en trois parties principales. Le passage au gouvernement américain des droits royaux que possédait l'Espagne sur les églises de ces îles ; puis la question du personnel qu'il fallait remplacer, et pour les exigences de nationalité, et pour satisfaire aux demandes des Philippins ; enfin la question des biens des communautés religieuses. Le gouvernement américain voulait détruire la main morte et racheter ces terres qui sont considérables ; mais il voulait en donner leur vraie valeur sans chercher à spéculer sur la vente. Sur ce dernier point encore l'entente, vu les bonnes dispositions du gouvernement américain, sera facile.

— Quand on parle de ces îles, il est d'usage de les montrer comme gémissant dans l'ignorance, courbées sous le fanatisme religieux et monacal, incapables d'une civilisation quelconque, toutes les initiatives étant étouffées par la domination espagnole et celle des religieux. Mais observons que la première marque du bien être d'une population est sa multiplication. Sous le régime anglais et américain, les races autochtones s'affaiblissent peu à peu et disparaissent dans un intervalle parfois très rapproché. Il y a trente ans, on montrait les

quat
Uni
cho
au r
ment
quati
que l
Cet
iles ;
tants
et à l
—
Suaire
à ces
unes
Arrive
Suaire
qui la
quent,
on ne
ment,
approu
office,
côté no
authent
preuve
J'avone
et qu'en
ment d
et dont
efforts
tique.]
Suaire s

quatre derniers représentants de la Tasmanie ; les Indiens aux Etats-Unis passeront bientôt à l'état de légende. Or l'Eglise a fait autre chose aux Philippines. On ne connaît pas la population de ces îles au moment où elles furent découvertes en 1521 ; mais au commencement du XIX^e siècle, on estimait la population de ce millier d'îles à quatre millions ; et à la fin du même siècle elle avait doublé, puisque les atlas lui assignent une population de 9,500,000 habitants. Cet exemple prouve que le régime de l'Eglise a été doux pour ces îles ; et si l'Inquisition y a été établie, elle a préservé la fol des habitants sans mettre le moins du monde obstacle à leur développement et à leur bien être.

— Les controverses qui se produisent en France sur le Saint Suaire de Turin ne font pas trop d'effet à Rome. Ici on est habitué à ces courants ; on laisse dire et faire ; les opinions se détruisent les unes par les autres et ensuite le tassement se fait et la vérité surnage. Arrivera-t-on à démontrer historiquement l'authenticité du Saint Suaire de Turin, je l'ignore ; en tout cas le livre du P. Sannasolaro qui la défend, et les publications de M. Ulysse Chevalier, qui l'attaquent, ne portent pas encore la conviction dans les esprits. Mais si on ne peut encore prouver historiquement l'authenticité de ce monument, l'Eglise nous permet de le vénérer, elle l'entoure d'indulgences, approuve les dévotions en son honneur, permet la récitation de son office, et cela nous suffit. On a voulu reprendre la question par un côté nouveau. Si le Saint Suaire n'est point démontré historiquement authentique, l'image au moins qu'il a gardée dans ces plis est une preuve palpable de cette authenticité. Telle est la thèse de M. Vignon. J'avoue toutefois qu'elle ne me paraît pas mieux établie que les autres, et qu'en tout cas elle ne peut s'accorder avec le récit de l'ensevelissement de Notre-Seigneur tel que le décrit saint Jean, témoin oculaire, et dont on ne peut esquiver le témoignage qu'en se livrant à des efforts d'exégèse qui n'ont rien à voir avec les règles de l'herméneutique. Du reste, il faut bien distinguer l'authenticité du Saint Suaire avec celle de la peinture ; quand on aura démontré la pre-

mière, on n'aura pas encore commencé la preuve de la seconde. On confond ordinairement ces deux ordres de faits qui sont cependant complètement distincts.

— M. Waldeck-Rousseau est sans contredit un grand personnage ; et c'est probablement à cause de cette grandeur dont il a conscience, qu'il a cru qu'il lui suffisait de faire demander l'ostension du Saint Suaire pour voir toutes les grilles s'ouvrir devant sa redingote soigneusement boutonnée. Etant allé l'année dernière dans le nord de l'Italie, il avait fait demander qu'on voulût bien faire une ostension de la relique pour lui tout seul. L'ambassadeur de France n'osa point aller trouver le roi ; mais il se rabattit sur la reine Marguerite qui était plus accessible, et dont il croyait avoir plus facilement raison. Immédiatement admis, il présenta sa demande, quand la reine commença par lui faire un petit cours d'histoire ecclésiastique au sujet du Saint Suaire. Elle lui dit comment il était venu en Savoie, le culte que la famille royale avait pour cette relique qu'elle considérait comme son palladium, les circonstances dans lesquelles se faisait l'ostension (le mariage d'un prince héritier), le respect dont cette relique était alors entourée. Bref au bout de vingt minutes de cette petite leçon d'histoire, M. Barrère était ferré sur la question du Saint Suaire ; mais, comprenant la diplomatie de la reine Marguerite, il renonçait à renouveler sa demande.

— Le mouvement diplomatique qui devait avoir lieu est encore retardé par les difficultés que rencontre une nomination. Le Souverain-Pontife a en attendant donné ordre à Mgr Sbarretti, délégué aux Philippines, de rester provisoirement à Washington jusqu'à ce que soit nommé le délégué apostolique. Je ne vous dis pas les différents noms mis en avant, car le mouvement ne doit pas tarder à se produire et vous le connaîtrez très probablement avant que cette lettre ne vous arrive.

— Le jour de la Saint-Jean-Baptiste, le Collège Canadien a célébré sa fête patronale ; et pour ce jour-là son vénéré supérieur, M. Cla-

P
E
pr
C
de
rel
co
ca
er
pa
so
re
ori
jou




sen
ma
les
con
“
can
con
séri
que
proj
au s
Ny
mes
rela
de q
con

pin, avait invité à sa table le patriarche chaldéen de Babylone, Son Excellence Mgr Thomas Emmanuelian, et un certain nombre de prélats. Au dessert, le patriarche a bu à la prospérité du Collège Canadien, et à cette grande nation qui a conservé toutes les vertus de l'ancienne patrie et marche au premier rang dans la voie de la religion. Son Excellence est venue à Rome chercher à établir un collège pour les jeunes clercs de son rite, afin de fournir son patriarcat de prêtres qui auront puisé à Rome de saines doctrines et seront ensuite des apôtres. Un grand mouvement de conversions se produit parmi les nestoriens chaldéens ; l'année dernière 30,000 d'entre eux sont revenus à l'Eglise et d'autres conversions importantes se préparent. La politique de Léon XIII, cherchant à ramener les nations orientales, commence à porter ses fruits ; pulsions-nous arriver un jour à l'unité de foi sous l'unité de pasteur.

DON ALESSANDRO.

L'IMMORALITE DU THEATRE

UELQUES-UNS ont, paraît-il, trouvé bien sévères les paroles dont notre correspondant des Etats-Unis a cinglé le théâtre actuel. Pour nous, non seulement nous n'avons pas à répudier ces paroles ; mais nous leur donnons aujourd'hui comme corollaires les lignes suivantes d'un des plus fameux dramaturges contemporains.

“ Cher public, disait Alexandre Dumas vers la fin de sa carrière, cher public, il y a vingt ans que nous avons fait connaissance et nous n'avons jamais eu à nous plaindre sérieusement l'un de l'autre. Ce n'est pas cependant que quelques esprits n'aient essayé de semer les mauvais propos et la discorde entre nous. Tout récemment encore, au sujet d'*Une visite de nocce*, on t'a crié plus que jamais ; *Ny va pas, c'est immoral !!* Heureusement toi et moi sommes habitués à ce mot-là depuis que nous sommes en relations ; et, cette fois comme les autres, tu es venu voir de quoi il s'agissait ; tu y as même retourné et tu y as couru avec tes amis, ta femme et ton fils. Tu n'y as pas

mené ta fille ; tu as eu raison. Il ne faut jamais mener sa fille au théâtre, disons-le une fois pour toutes. Ce n'est pas seulement l'œuvre qui est immorale, c'est le lieu. Partout où l'on constate l'homme, il y a une nudité qu'il ne faut pas mettre devant tous les regards ; et le théâtre ne vit que de cette constatation. Nous avons à nous dire là, entre grandes personnes, à qui la vie réelle en a déjà appris long, nous avons à nous dire des choses que les vierges ne doivent pas entendre. Finissons-en donc avec l'hypocrisie de ce mot : *c'est immoral*, qui ne saurait s'adresser à nous ; et sachons bien que le théâtre étant la peinture ou la satire des passions et des mœurs, il ne peut jamais être qu'immoral, les passions et les mœurs moyennes étant toujours immorales elles-mêmes. ”

Nous n'ajouterons rien à un tel jugement signé d'un tel nom ; il nous suffira de le signaler aux directeurs de conscience, aux pères et aux mères de famille, à tous ceux qui ont charge d'âmes.

Si de l'aveu de Dumas *le théâtre ne peut être qu'immoral* ; si l'on voit et si l'on dit en ce mauvais lieu des choses que les vierges ne doivent ni regarder ni entendre ; si enfin il ne faut jamais y mener sa fille ; n'est-il pas évident que ce plaisir suspect est incompatible avec une vie pieuse et avec l'austérité de la morale chrétienne !

La démonstration est péremptoire. Dumas nous la donne avec une compétence qu'il serait difficile de récuser.

Apostolat de la Prière

Intention générale pour le mois d'août 1902

Approuvée et bénie par Léon XIII

La vertu d'espérance

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur Immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que les chrétiens au lieu de se laisser aller au découragement, réveillent leur espérance et leur générosité.

Résolution pratique : Lutter contre le découragement en soi-même et chez les autres.

CORRESPONDANCE AMERICAINE

New York, 13 juillet 1903.



I'INSISTANCE que met la secte protestante épiscopaliennne des Etats-Unis à vouloir être appelées *catholique*, semble toucher aux derniers confins de l'illogisme et du ridicule.

Dans un livre qui a son heure de vogue et que le Rév. William Brown vient d'éditer sous le titre de *The Church for Americans*, voici ce que je lis à la page 478 : « We feel that consistency with our profession of faith and a regard for truth, require that we should rather protest against the exclusive appropriation by Romanists of what belongs to us quite as much as to them ».

Comment le Rév. évêque d'Arkansas peut-il arriver à demander pour sa secte le privilège de partager avec nous un titre de gloire nécessairement et essentiellement exclusif ? Comment veut-il que deux entités universelles puissent coexister ensemble ? Le Christ, Verbe de Dieu, n'a fondé qu'une Eglise. Et cette courtoisie étrange que l'épiscopalianisme daigne nous témoigner en avouant que le salut est possible aussi chez nous, est uniquement la preuve de son manque de conviction.

A tout prendre, je préfère la franchise toute crue de l'évêque Bramhall disant : « Nous repoussons les prétentions de la *mission italienne* à être l'Eglise catholique », ou l'incroyable audace du poète Keble chantant dans sa *Gunpowder's Treason* :

Speak gently of a sister's fall.

« Mettez-y de la bienveillance quand vous parlez de la chute de notre sœur (l'Eglise de Rome). »

Mais si l'on me demandait pourquoi je préfère ceci à cela, je répondrais : « c'est parce que l'absurde porte toujours en lui-même sa propre réfutation ; et parce que, comme parle Bossuet, *cette rigoureuse déduction de principes qui oblige le protestantisme à nous regarder en dehors de la voie droite, est peut-être ce qui montre le mieux à nos frères le faible de leur réforme.*

— Le 17 juin dernier, par une convocation spéciale du cardinal Ferrata, préfet de la Congrégation des Rites, le Père McCort, de Philadelphie, est allé porter à Rome les documents certifiant l'identification du corps du Vénéral Serviteur de Dieu Mgr Newman, et les différents manuscrits en rapport avec le procès de sa béatification.

Tout porte à croire que cette cause aura une issue heureuse, relativement prompte, et nous donnera un protecteur en plus dans le ciel.

— Le montant des quêtes pour la Propagation de la Foi dans les Etats-Unis durant l'année dernière a été de \$77,000. En France il a dépassé \$791,000. Puisse cette permanente prière de la charité, que notre mère-patrie offre à Dieu, désarmer le bras de la colère du ciel sur elle.

— La onzième session de la *Catholic Summer School* s'est ouverte le 6 juillet à Cliff Haven, sur le lac Champlain, et se terminera le 5 septembre.

Comme innovation heureuse de cette villégiature utile autant qu'agréable, j'aime à signaler le cours de langue française qui y est donné par le professeur Vallette, de Brooklyn. Comme l'an dernier, la plupart des notoriétés catholiques des Etats-Unis donneront chacune quelques conférences, soit religieuse, soit historique, soit scientifique.

— Quiconque voudrait établir une ligne de comparaison entre un converti et un agnostat, s'apercevrait d'un fait aussi suggestif que consolant.

Ceux qui désertent le catholicisme pour entrer dans une secte sont toujours des sujets sans foi, sans conviction, sans morale, dont la perte, humainement parlant, n'a pas dû être regrettée par nous, et dont l'appoint est nul pour le protestantisme.

Ceux qui évoluent du protestantisme au catholicisme sont toujours les sujets les plus droits, les plus affamés de vérité, des chercheurs de la voie droite, et dont le gain est aussi précieux pour nous, qu'il est douloureux pour nos frères séparés.

Si
cons
adm
—
matin
avait
avait
C'est
Cong
—
distin
grand
n'en e
Amér
d'autr
D'a
Willis
morist
améric
gravite
—
me pa
Stead
Améri
to the
southe
Cans
enough
protecti
colonie
but for
« The
is rathe

Sans comprendre la cause de ce fait et tout en gémissant sur ses conséquences, le *Living Church*, organe officiel de l'épiscopalianisme, admet cette vérité axiomatique que je viens d'énoncer.

— Sa Grandeur, Mgr Patrick Augustin Feehan est mort hier matin. Né en Irlande, à Spring Hill, le 21 août 1829, le défunt avait été consacré évêque de Nashville le 1er novembre 1865, et avait été transféré à l'archevêché de Chicago le 10 septembre 1880. C'est pendant son épiscopat dans cette dernière ville qu'eut lieu le Congrès des religions en 1893.

— Dans le numéro de la *Revue canadienne* de ce mois, page 12, le distingué écrivain M. Edmond de Nevers dit que « l'annexion à la grande république attend le Canada à une date rapprochée, personne n'en doute plus maintenant ». Ailleurs le brillant auteur de *l'Amérique* fixe à vingt ans la période extrême pour ce changement, d'autres diraient pour ce suicide d'une race.

D'autre part, dans le *Collier's Weekly*, du 30 avril dernier, M. William Stead, de Londres, usant d'une note un peu humoristique, écrit que « le Canada, la plus forte des colonies anglo-américaines, sera probablement le dernier à succomber à cette loi de gravitation exercée par les Etats-Unis ».

— Vu la notoriété de l'auteur et l'importance du sujet, que l'on me permette de citer intégralement en anglais ces lignes de M. Stead : « Being by far the largest et most important of the British American possessions, Canada would probably be the last to succumb to the continually increasing force of gravitation exercised by its southern neighbor ».

Canada alone of all the British colonies is large enough and strong enough to render its independant existence thinkable, even if the protecting regis of Great Britain were withdrawn. All the other colonies would probably drop like ripe plums into Uncle Sam's hat, but for their connection with Great Britain ».

« The Dominion of Canada, however, has ambitions of its own, and is rather inclined to believe that, if annexation is to take place, it

would be better for the world if the United States were annexed by Canada than Canada by the United States ».

Pour être cachée sous le voile du badinage, la pensée de M. Stead n'en est pas moins claire : le Canada peut et doit résister à l'annexion dans le grand tout américain.

Il ne m'appartient pas de discuter ici le pour ou le contre de cette question ; mais, en me plaçant uniquement au point de vue religieux, témoin de la façon avec laquelle Washington essaie d'édicter ses volontés dans les affaires ecclésiastiques des Philippines, il nous est bien permis d'émettre le vœu que jamais n'ait lieu l'annexion du Canada à la république des Etats-Unis.

— Dans la lettre de M. Roosevelt au gouverneur Taft, que le secrétaire de la guerre vient de rendre publique, il est dit que « les moines ne sont d'aucune utilité pour l'Eglise, et que si celle-ci veut continuer sa mission elle a à se pourvoir d'autres agents ».

Qu'est-ce qu'il en sait cet homme ?

Tandis qu'il est prêt à accepter comme vrai, sans aucune sorte d'enquête, tout ce qui est dit contre les religieux des Philippines, il est prêt à accepter comme faux tout ce qui se dit contre les soldats américains.

Le *Catholic Truth Society* vient de lui adresser très respectueusement un rappel à l'ordre et à la justice en ce sens. Espérons que M. Roosevelt, dont les actes précédents avaient été si dignes, ne va pas s'amuser plus longtemps à trancher de l'autocrate et à jouer sa Bismarck en miniature.

HENRY BAYARD.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 3 août

Messe du XI^e dim. après la Pent. ; *semi-double* ; mém. de saint Etienne, 3^e or. *A cunctis* ; préf. de la Trinité. — Les vêpres de saint Dominique, *double majeur* ; mém. du dim. et de saint Etienne.